

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
13 mars 2023
Date d'Affichage
30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absente excusée et représentée : Mme Laëtitia DUBOSCQ donne pouvoir à Mme Fabienne LENOËL

Mme Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2023 - N°03/03 : CHARGES DU LOGEMENT DU PRESBYTERE

Madame le Maire rappelle la délibération 2022 - N°11/04 du 29 novembre 2022 fixant le loyer du logement du presbytère à la famille Ukrainienne.

Madame le Maire liste les charges de chauffage, d'électricité, eau et ordures ménagères. Il est donc nécessaire de fixer un montant de charges pour ce logement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité fixe le montant des charges pour le logement du presbytère à la famille Ukrainienne à 200 € par mois.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Fabienne LENOËL	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 